

## **Mission service civique**

### **« Sensibilisation à la responsabilité citoyenne en matière environnementale et aux enjeux environnementaux »**

La commune de Castillon du Gard, commune de 1750 habitants, dite « commune touristique ».

Ses atouts : proximité gares, autoroutes, centrale par rapport à Avignon - Nîmes – Orange.

Située juste à côté du Pont du Gard, réserve de biosphère, zone Natura 2000, village médiéval avec une vue sur le Pont du Gard, sur l'axe d'Uzès et son Duché.

Elle attire chaque année de nombreux touristes.

C'est aussi une commune active, en pleine mutation, à la prochaine rentrée des classes, les écoles élémentaires et maternelles déménageront dans un nouveau groupe scolaire que la commune a voulu à haute qualité environnementale.

Les volontaires auront pour mission de continuer la sensibilisation engagée auprès des enfants pour mettre en œuvre un comportement différent pour les déplacements.

- Sensibilisation à la population à l'utilisation des transports dit doux ou alternatifs, notamment par l'organisation d'un pédibus avec des ramassages et un encadrement.
- Valoriser et sensibiliser les populations (notamment les touristes) aux gestes éco-citoyens, sur la plagette de Castillon du Gard, tri sélectif, risque avec le feu...
- Valoriser et faire (re)découvrir à la population les espaces naturels du territoire par l'organisation de sorties et d'ateliers pédagogiques ;
- Faire appliquer les principes du développement durable lors de manifestations et d'événements variés ;
- Participer à des événements en faveur des gestes éco-citoyens et de la promotion des espaces naturels ;
- Soutenir les associations et/ou habitants menant des actions sur l'environnement ;
- Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques environnementales en réalisant, par exemple, des outils simples de sensibilisation et d'information des jeunes sur les thématiques du développement durable, du « consommer autrement » ou du commerce équitable ;
- Aider à la création et à la promotion d'outils et organisation d'animations destinés à sensibiliser la population aux enjeux de la protection de l'environnement et du développement durable ;
- Contribuer au nettoyage, à la préservation et au balisage d'espaces naturels.

Les volontaires seront accompagnés dans leur mission par le responsable de la sécurité et l'ASVP. Ils seront accueillis soit à la Mairie, soit à la nouvelle école où ils pourront prendre leur repas et avoir un lieu de pause.

Mission de 5 à 8 mois qui peut débuter dès juillet 2024 pour se terminer fin décembre.